

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 43 (1972)
Heft: 7

Artikel: La 16e Journée des apprentis méritants du Jura
Autor: Monnin, Fernand / Cortat, Martial / Steiner, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec une certaine déception de la réponse du BLS à une requête qui lui avait été adressée en vue de la suppression de la surtaxe prélevée sur les billets de chemin de fer dans le tunnel Moutier-Granges. Le dossier de cette affaire est publié dans le présent numéro des « Intérêts du Jura ».

Le comité central a été en outre informé par le président du projet de percement d'un second tunnel entre Moutier et Granges, dont l'étude de détail a été faite parallèlement à celle du dédoublement complet de la voie CFF entre Bâle, Delémont et Moutier, ainsi que de la création de la « Jura bernois Pétrole SA » avec siège à Moutier, société qui envisage de faire dans le Jura des études géologiques et des essais sismiques, puis éventuellement des sondages, en vue de découvrir du pétrole ou du gaz naturel.

Le Grand-Marais

Enfin, le comité central a entendu un rapport du président concernant le projet d'aéroport continental aux Grands-Marais, qui suscite un débat passionné et une forte opposition dans le Seeland. L'ADIJ, selon décision du comité, interviendra auprès de la députation au Grand Conseil pour que ce problème fasse l'objet d'un examen objectif, tenant compte de tous les facteurs, y compris le profit, sur le plan économique et touristique, que le Jura pourrait retirer de l'existence, dans la région de Bienne, d'un aéroport international. Au sein de l'ADIJ a été constituée une commission qui étudiera l'ensemble du problème de manière plus approfondie ; cette commission sera présidée par M. Ed. Ammann, de Delémont.

ADIJ

La 16^e Journée des apprentis méritants du Jura

C'est à Choindex, le 30 juin dernier, que l'ADIJ, par sa Commission de formation professionnelle, a récompensé trente apprentis et apprenties méritants du Jura. Parfaitement organisée par M. Roger Jardin, nouveau président de la commission, cette journée a connu un franc succès. Elle s'est déroulée en présence de nombreux invités, que salua M. Jardin, et fut agrémentée par les productions de la Fanfare municipale de Courrendlin. Pour marquer cette sympathique et utile manifestation, nous publions ci-dessous les textes des allocutions prononcées par différentes personnalités avant la distribution, aux apprentis méritants, des traditionnels diplômes, prix et cadeaux.

La jeunesse

par Fernand MONNIN, maire de Courrendlin

La jeunesse : sujet délicat s'il en est un. Pourquoi, me direz-vous ? Je répondrai d'emblée que c'est parce qu'il s'est produit une cassure entre les générations. Celle dont je fais partie s'efforce de comprendre les aspirations, les soucis, la manière d'envisager les choses de celles et ceux qui nous succéderont. Je vous avouerai franchement que c'est parfois difficile. C'est que nous ne voyons pas les problèmes sous un

même angle. D'autre part, notre jeunesse est élevée dans des conditions, dans une ambiance bien différentes de celles qui ont été les nôtres. Est-ce un bien, est-ce un tort ? L'avenir sera seul juge.

Il est cependant un fait évident, c'est que certaines valeurs demeurent. Une loi est inéluctable : c'est celle du travail. Et la manifestation de ce jour est là pour prouver que nombreux sont les jeunes qui ne l'ont pas oublié.

Notre jeunesse, élevée dans les remous d'une société de consommation, a fort à faire pour en éviter les écueils. Sollicitée de toutes parts, trompée souvent par les apparences d'une vie facile, elle ne sait quel parti prendre. Faut-il se confiner dans une attitude passive, se contenter d'un effort minimal, revendiquer constamment de nouveaux avantages ou envisager les choses de face ? Nous savons que notre société est loin d'être parfaite. Mais comment apporter sa contribution pour l'améliorer ? En contestant ? C'est peut-être une manière, mais qui, à notre avis, n'a de valeur que si des solutions de rechange constructives sont proposées. Si notre édifice social doit s'écrouler, il faudra bien le remplacer par un autre qui devra — ou devrait — lui être supérieur.

Nous nous devons néanmoins de faire confiance à notre jeunesse, faire un effort — même s'il nous en coûte — pour la comprendre. Il est indispensable aussi que les jeunes — de leur côté — ne rompent pas tous les liens qui devraient les unir à leurs aînés. C'est bien un esprit de compréhension mutuelle qu'il faut absolument chercher à créer. Ce n'est certes pas facile, nous en sommes conscients.

A vous chers apprenties et apprentis méritants, nous adressons nos félicitations et nos vœux. Vous avez durant trois ou quatre ans préparé avec beaucoup de soin et de zèle votre avenir. Nous souhaitons que votre profession vous apporte les satisfactions que vous en attendez. C'est là notre vœu.

Mais, indépendamment de votre activité professionnelle, intéressez-vous aux affaires de vos communes et partant à celles de votre pays. Votre majorité vous confèrera ou vous a déjà conféré des droits que vous devez d'exercer. Dans une société en perpétuel devenir, on ne saurait négliger la chose publique. Si vos aînés se sont trouvés en butte à des problèmes dont certains n'ont pas trouvé de solution, vous aurez à en résoudre de plus compliqués encore. Aussi est-il indispensable que chaque citoyenne, chaque citoyen s'engage, prenne ses responsabilités. Nous espérons que vous serez de celles et de ceux qui apporteront leur contribution à l'édification d'un monde que nous souhaitons meilleur.

Garder un esprit toujours ouvert aux nouveautés

par Martial CORTAT, mandataire commercial chez Von Roll SA

Au printemps dernier, vous avez passé avec succès votre examen de fin d'apprentissage, et vous avez obtenu un diplôme. Aujourd'hui, vous recevrez encore un prix et un diplôme, parce qu'on a estimé que vos travaux d'apprentissage étaient d'un niveau supérieur à la moyenne.

Vous êtes donc les meilleurs de votre promotion, et pourtant, dans quelques années, pour une partie d'entre vous, on ne verra plus de différence entre ceux qui auront obtenu la distinction d'aujourd'hui et les autres.

Pourquoi ?

Parce que certains auront considéré leur diplôme comme une fin, et d'autres comme une base de départ.

Il est très important de faire un bon apprentissage, mais il est plus important encore de continuer à parfaire ses connaissances. L'instruction que vous avez reçue n'est qu'une partie de ce qu'on exigera de vous plus tard.

Il n'y a pas si longtemps encore, l'apprenti savait qu'il pratiquerait son métier durant toute sa vie.

Or aujourd'hui, les professions évoluent avec les besoins créés par :
— le développement de la technique et
— les nouvelles conceptions de l'organisation industrielle,
c'est-à-dire que d'une part les professions évoluent, d'autre part qu'il s'en crée de nouvelles.

Prenons quelques exemples.

Tout d'abord, l'électricité qui a donné naissance à plusieurs métiers. Au XVIII^e siècle, des savants tels que Gauss, Coulomb, Faraday ont énoncé les lois de l'électrostatique et ont donné leur nom à des unités de mesure. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on retrouve d'autres physiciens célèbres tels que Volta, Kirchhoff, Wheatstone, Joule, Ampère dont vous prononcez les noms très souvent.

Les premiers moteurs électriques, les premières lampes à incandescence ne furent pas produites par des électriciens ayant reçu une formation telle que celle qui est dispensée actuellement.

Les premiers électriciens, comme les premiers horlogers, comme tous les premiers, ont été des pionniers.

C'est seulement devant l'ampleur du développement de l'industrie électrique qu'on a été obligé de former des électriciens.

La naissance au début du siècle de l'électronique et ses premières applications en radiodiffusion ont scindé en deux parties la branche électrique et créé le radio-électricien.

Depuis l'apparition des semi-conducteurs, la profession a évolué à une vitesse extraordinaire. La tendance actuelle est d'appeler le radio-électricien électricien en courant faible, car avec la même formation de base, le même individu devra se spécialiser en radio, télévision, commande, régulation, technique du son, sans parler de tous les domaines connus ou inconnus aujourd'hui, qui découleront des découvertes scientifiques et des exigences des techniques de production.

Il aura fallu un siècle et demi à des chercheurs pour arriver aux premières réalisations pratiques qui ont nécessité la formation d'hommes de métier. Dans le cas de l'électronique, ce temps a été dix fois plus court.

Cela est un exemple récent de création de nouvelles professions ou de développement d'une profession technique.

On crée continuellement de nouveaux métiers, pour lesquels on ne cherche même plus de noms, tant leur diversité est grande, bien qu'ils soient issus de la même base parfois.

Il est d'autres inventions qui, dans leurs applications pratiques, ne nécessitent pas une formation de base très précise ; prenons par exemple l'ordinateur.

On entend souvent dire : l'introduction de l'ordinateur dans une entreprise, ça met la pagaille partout !

Pourquoi ?

Parce que l'ordinateur est une machine et qu'on lui demande de penser ; parce qu'il ne fait que répondre à des questions précises pour lesquelles il est programmé et pour répondre à ces questions, il doit disposer de données précises elles aussi. Mais ces informations, d'où les tient-il ? De l'homme qui est un être pensant.

D'ici quelques années, toutes les industries d'une certaine importance seront équipées d'ordinateurs qui feront les lancements en fabrication, les analyses de fabrication, l'établissement des prix de revient, la comptabilité, la surveillance de certaines installations complexes pour détecter les pannes éventuelles et éviter ainsi des arrêts de machines.

D'emblée, on s'aperçoit que les voies ouvertes par cette invention sont multiples et exigeront beaucoup de spécialistes.

Il est certain que parmi vous se trouvent des jeunes qui, dans quelques années, seront quotidiennement en contact avec un ordinateur.

En considérant l'évolution de l'industrie, des techniques de construction, de vente, etc., il est bien clair que toutes les professions devront s'adapter aux nouvelles exigences, que de nouvelles seront créées : mais les premiers qui les exerceront n'auront pas la possibilité de faire un apprentissage, ni de suivre les cours d'une école professionnelle ! Croyez-vous qu'on leur donnera un diplôme et qu'on organisera à leur intention une journée comme celle-ci ? Et pourtant, leur mérite sera grand, car ils auront dû se former eux-mêmes.

Combien de temps faudra-t-il pour acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer ces nouveaux métiers ?

La réponse est : toute la vie professionnelle !

Jamais vous ne devrez vous arrêter d'apprendre, de vous adapter à de nouvelles situations.

Je ne veux pas dire par là qu'il faut passer son temps à étudier, non ! Mais quand un problème se posera, vous devrez le résoudre vous-même, et ne pas attendre que d'autres s'en chargent à votre place.

Cette faculté de s'adapter toujours, certains l'ont plus prononcée que d'autres ; mais en ayant fait un bon apprentissage, vous aurez les connaissances de base pour faire face aux problèmes qui se présenteront.

Les entreprises actuelles dans notre vieille Europe sont souvent encore organisées avec une hiérarchie verticale et très stricte, où les idées sont celles d'un homme situé à un certain échelon et qui a pouvoir de décision pour l'exécution. L'idée ainsi sortie d'un cerveau humain n'est pas toujours la meilleure et les moyens mis en œuvre pour son exécution ne sont pas toujours les plus rentables. Si c'est le cas, il en résulte donc une erreur double qui nuit à la bonne marche de l'entreprise.

Une idée issue d'une discussion dans un groupe de travail ainsi que les méthodes d'exécution discutées en commun sont rarement celles qui causent la perte d'une entreprise.

Eduqués avec de vieilles méthodes, vous serez appelés à penser d'une manière différente, j'entends par là que vous devrez faire abstraction de votre orgueil pour vous intégrer dans un groupe dont le volume de travail ne sera plus celui d'une personne, mais celui du groupe.

Cela ne pourra se faire que si vous partez du principe que chaque individu a une certaine valeur et qu'à ce titre, il a droit au respect.

Cette méthode de travail en équipe est actuellement inconcevable pour la majorité des chefs d'entreprise parce que leur esprit et celui de leurs collaborateurs ne sont pas assez souples pour s'adapter à cette nouvelle conception du travail qui est une véritable révolution.

Si vous gardez votre esprit toujours ouvert aux nouveautés, jamais vous n'aurez le sentiment de vivre une révolution ; vous subirez seulement une certaine évolution.

Un bon apprentissage est le capital le plus sûr pour votre avenir. Mais un capital qui ne fructifie pas perd tous les jours un peu de son pouvoir d'achat. On peut comparer les deux choses : d'une part, un certain capital, d'autre part, une certaine formation professionnelle.

Si vous vous contentez des connaissances que vous avez aujourd'hui, vous perdrez jour après jour un peu de votre valeur.

Le progrès, c'est l'inflation dans la comparaison de tout à l'heure.

Cela est purement théorique, car les expériences que vous ferez tout au long de votre vie professionnelle enrichiront automatiquement vos connaissances, et l'effort à faire pour rester « dans le vent » est à la portée de chacun.

Vos examens de fin d'apprentissage ont été un beau succès. Pourquoi en serait-il autrement de votre vie professionnelle future ? Tout se trouve à votre portée pour réussir.

La jeunesse d'aujourd'hui, comme celle d'hier, comme celle de tous les temps, est forte, parce qu'elle est exempte de préjugés, qu'elle a le sens de la justice que les aînés semblent parfois avoir perdu, et si à certaines occasions elle s'agite, c'est qu'elle a en général de bonnes raisons.

Jeunes filles et jeunes gens, une étape est terminée, pour les prochaines, suivez la même route !

Jeunesse et avenir

par René STEINER, président de l'ADIJ

La Journée des apprentis méritants du Jura est devenue tradition. Dans les conditions actuelles on ne pourrait pas la supprimer sans créer un vide que ressentiraient les jeunes apprentis, leurs maîtres d'apprentissage et les entreprises qui vouent beaucoup de soin à la formation de la relève.

C'est pourquoi le comité de l'ADIJ tient à la maintenir.

M. Jardin, président de notre Commission pour la formation professionnelle, a préparé cette seizième édition de la journée avec beaucoup de soin. Je l'en remercie.

Il m'a demandé de vous parler du sujet « jeunesse et avenir ». On trouverait, dans les bibliothèques spécialisées, un très grand nombre

d'ouvrages sur ce thème. Je n'en ai consulté aucun. Je me bornerai à vous faire part de quelques réflexions personnelles, en toute simplicité.

Certes, et c'est un lieu commun que de l'affirmer, l'avenir appartient à la jeunesse, elle l'a devant elle, avec toutes ses promesses. Il est en son pouvoir de le façonner, du moins partiellement.

Qu'est-ce que c'est que l'avenir pour chacun de vous, jeunes gens et jeunes filles ?

L'avenir, dans lequel vous entrez dès demain, c'est d'abord la maturation de votre propre personnalité. C'est ensuite votre profession, ce sera un peu plus tard votre famille, puis la cité, la communauté sociale et politique dans laquelle vous vivrez et où vous aurez voix au chapitre.

Si mes propos vous paraissent un tantinet entachés de morale, veuillez me le pardonner, l'âge et l'expérience m'ont appris que le plus bel avenir d'un homme ou d'une femme peut être gâché, sacrifié, anéanti par la non observation de certains principes de morale élémentaire, au moins autant que par le sort.

Vous êtes les enfants d'une civilisation plusieurs fois millénaire. Si vous ne le saviez pas, apprenez-le. L'histoire de la civilisation occidentale, la nôtre donc, commence avec les débuts de la civilisation grecque. Les Grecs eurent et développèrent une façon de penser rigoureuse, logique et surtout humaine. Ils recherchaient le perfectionnement des facultés intellectuelles, la justice et le respect de l'individu. Ceux d'entre vous qui ont le désir de se cultiver auraient une joie profonde à étudier les fondements de la civilisation grecque. Vous y trouveriez déjà les règles de la séparation des pouvoirs sur laquelle repose notre Constitution républicaine moderne, vous y trouveriez l'idéal de la fraternité humaine, le refus des tyrans et des dictateurs, la liberté par la maîtrise des passions. Les Romains ont codifié tout cela, malgré leurs empereurs. Il y en eut d'ailleurs de bons. Et le christianisme a coiffé le tout par sa loi suprême de « l'amour du prochain ».

C'est pourquoi nous sommes si différents des Chinois, des Arabes, des Noirs et de tous les peuples qui ne se sont pas nourris par la pensée grecque.

Ceux d'entre vous qui sauront s'inspirer des grands principes de la civilisation gréco-latine marqués par le christianisme, qui sont la liberté individuelle par la maîtrise de soi, la fraternité humaine et l'amour du prochain, n'auront rien à craindre pour leur avenir. Ils auront même certaines chances de vivre heureux.

Vous ferez votre chemin, vous pourrez vivre heureux si vous avez un esprit clairvoyant, un jugement sain et objectif, une ambition légitime, si vous savez maîtriser vos passions, tempérer votre égoïsme naturel, et refuser les idoles et les tyrans.

Je me suis étendu trop longuement sur le premier des facteurs qui influencera votre avenir, c'est-à-dire sur la maturation de votre propre personnalité, votre bien le plus précieux.

Le second, votre profession, votre métier, joue un rôle aussi. Vous venez de démontrer que vous possédez les qualités nécessaires pour réussir dans votre profession. Il suffit pour cela que vous soyez dévorés du besoin insatiable de vous perfectionner. J'ai lu, il y a longtemps, une phrase qui m'avait frappé. La voici : « Celui qui construira la meilleure

souricière, on ira le chercher, dût-il vivre au plus profond de la forêt. » L'évolution des techniques va vite. Ne vous endormez pas sur vos lauriers, adaptez-vous, soyez toujours à la page. Travaillez et l'avenir vous sourira.

Le facteur suivant, c'est la famille. Je n'en dirai qu'un mot. Ce piège, que la nature nous tend pour perpétuer l'espèce, peut être un élément prédominant de votre avenir, aussi bien positif que négatif. La nature, elle, n'a pas de morale. A vous d'y voir clair. Et quand la génération suivante se formera, ayez le souci majeur de l'éducation de vos enfants et inculquez-leur l'application des principes de vie qui auront permis votre ascension. S'ils ont tendance à contester, ne les condamnez pas, mais éclairez-les, ouvrez leurs yeux et leur esprit sur les réalités du monde. Ils ne les connaissent pas encore.

Mon dernier argument, c'est la cité, le milieu, la communauté sociale et politique dans laquelle vous vivrez toute votre vie, même si vous en changez. Nous vivons dans une démocratie. Tous les hommes et les femmes adultes y vivent égaux en droit. Ce sont eux qui votent les constitutions et les lois, s'ils le veulent. Chacun a donc le devoir moral de s'intéresser à la chose publique. Celui qui s'abstient, soit par indifférence, soit par dégoût de la politique, se met à l'écart de la vie de la communauté et n'a plus le droit de se plaindre quand les choses ne vont pas selon son désir. La vérité n'est ni à droite, ni à gauche, elle n'est nulle part. La politique est l'art du possible entre des idées, des tendances et des intérêts divergents. Il n'est donc pas possible d'avoir toujours raison. Mais la grande règle de la démocratie, c'est que la minorité se soumette à la majorité, sinon c'est le désordre. Notre société ne pourrait vivre longtemps dans le désordre. Le désordre engendre la dictature. Et je vous assure que la démocratie est toujours encore le moins mauvais des régimes. Si vous ne me croyez pas, lisez les journaux. Ils vous édifieront.

Chers apprentis méritants, si la vie est encore pour vous parée de tous les attraits de la jeunesse, elle ne restera pas toujours une partie de plaisir. Elle exige de la part de chacun d'entre nous, à l'âge adulte, un lourd tribut de souffrances.

J'ai attiré votre attention sur quelques embûches. A vous maintenant de songer à façonner votre avenir, avec courage et clairvoyance.

Message de l'Office cantonal de la formation professionnelle

par Otto NICKLER, directeur

C'est à la fois un honneur et un plaisir que de transmettre les meilleurs vœux et les sincères salutations de M. Tschumi, conseiller d'Etat et chef de la Direction de l'économie publique du canton, à tous les responsables de la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, à tous les parents ici présents et aux jeunes, tout particulièrement. En son nom, je tiens à vous féliciter chaleureusement, vous, les



Longines Ultronic L'électronique au service de la précision et de la fiabilité

L'Ultronic Longines est équipée d'un mouvement à diapason de deuxième génération (résonateur de flexion à fréquence sonore) entretenu par un circuit électronique.

Sa conception modulaire ainsi que sa construction, font que l'Ultronic est particulièrement résistante aux champs

magnétiques, aux accélérations, aux vibrations et aux chocs.

L'Ultronic est naturellement étanche et son autonomie de marche est de plus d'une année.

D'une technologie résolument tournée vers l'avenir, elle possède tous les avantages qui ont fait de Longines un pionnier de l'horlogerie mondiale.

Réf. 8477 acier
Réf. 8478 plaqué or
Réf. 8479 or

Longines
chronomètreur officiel
aux Jeux Olympiques
Munich 1972



1576

LONGINES
La nouvelle mesure du temps.



**Pour tous vos travaux soignés,
utilisez le panneau aggloméré plaqué suisse**

Limba Peuplier
Okoumé Macoré
Abachi Sipo-Sapeli
Hêtre



**LA MARQUE QUI
DONNE CONFIANCE**

Renseignements chez
votre fournisseur ou
auprès du fabricant

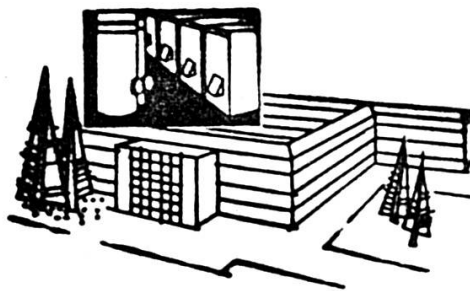
**FABRIQUE DE
PANNEAUX FORTS ET
BOIS CROISÉS S. A.**
2710 TAVANNES
Tél. (032) 91 31 41

1571

pārli+cie

Chauffage central
Application de la chaleur
à tout usage
Chauffage par rayonnement
Chauffage au mazout
Climatisation
Installations sanitaires

BIENNE
MALLERAY TRAMELAN
SAINT-IMIER NEUCHATEL



1586

apprentis méritants du Jura. C'est pour vous une première victoire. Une étape gagnée. Vous l'avez gagnée parce que vous avez travaillé assidûment, inlassablement pendant des années.

Je vous souhaite une vie équilibrée et engagée dans un monde qui a vécu deux grandes guerres, qui n'a pas encore résolu les problèmes politiques entre l'Ouest et l'Est, qui n'est pas encore en mesure d'améliorer sensiblement le sort du tiers monde. Je vous souhaite une vie équilibrée et engagée dans un pays où nous avons de la peine à vivre de manière convenable avec nos travailleurs étrangers, eux que nous avons sollicités, un pays où le niveau de vie, la réduction des heures de travail et l'augmentation des heures de loisir nous préoccupent trop. Toutefois, dans ce monde et ce pays où nous vivons, il y a toujours un printemps qui fait renaître la nature, il y a toujours une nouvelle génération qui fait renaître l'espoir et l'amour.

Que devons-nous donc faire pour contribuer efficacement au bien-être des hommes ?

Nous n'avons pas le droit d'être égoïstes. Notre liberté est limitée par la liberté, le bien-être, ou la pauvreté des autres ! Un meilleur avenir peut être réalisé à la seule condition d'arriver à se considérer comme un membre de cette société, donc en être partiellement responsable.

Le déroulement de notre vie restera incertain ; il n'y a aucune illusion à se faire sur ce point. Mais avec le bagage professionnel et culturel que vous avez acquis pendant ces années et que vous complétez encore, vous serez en position de force pour organiser une vie active et engagée, et, pour cette raison, une vie heureuse et équilibrée.

La qualité d'un travail impeccable est, et restera toujours une base solide, déterminante et inaliénable.

Je vous souhaite donc une existence harmonieusement partagée entre les joies et les devoirs.

Les lauréats 1972

Apprentis :

Roland Paupe
boucher-charcutier
Courroux

Robert-Christian Tschanz
boucher-charcutier
Lajoux

Roger Chèvre
dessinateur en génie civil
Delémont

Jean-Marie Riat
dessinateur en génie civil
Chevenez

Maîtres d'apprentissage :

Paul Fleury
maître boucher
Courtételle

MM. Tschanz Frères
maîtres bouchers
Lajoux

MM. Irmin et Robert Lévy
ingénieurs EPF
Delémont

MM. Irmin et Robert Lévy
ingénieurs EPF
Delémont